



**C.C.A.S**  
**VILLE DE NICE**

**Syndicat CGT NMCA – Elu-e-s CHSCT**  
**Monsieur Andrew RENAULT**  
**Madame Agnès REMY**  
**33, Avenue Jean Médecin**  
**06000 NICE**

Nice, le 24 février 2022

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier en date du 25 janvier 2022, dans lequel vous faites part d'une problématique liée au manque et/ou au non-remplacement du matériel d'entretien.

J'ai aussitôt saisi la Responsable de l'EHPAD Valrose et le Service de la Commande Publique du CCAS de la Ville de Nice afin qu'un point soit effectué sur l'état des achats effectués et prévus en 2022.

Les chariots de ménage sont des dépenses mutualisées avec le service logistique de la Métropole Nice Côte d'Azur et nous avons pour objectif d'équiper l'ensemble des EHPAD et des Résidences Autonomie du CCAS avec de nouveaux chariots de bio nettoyage.

Cette acquisition implique l'achat d'un matériel ergonomique adapté ainsi qu'une formation sur la méthode de pré-imprégnation à l'attention des agents d'entretien.

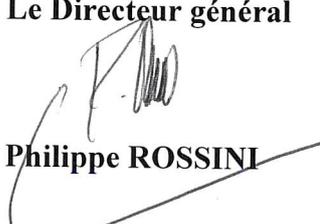
De ce fait, l'achat de nouveaux chariots de bio nettoyage a déjà été envisagé pour une partie et se fera à compter de l'année 2022, de manière échelonnée et adaptée aux spécificités de chacun des établissements, après qu'un recensement ait été effectué.

Dans l'attente de cette mise en œuvre, le service de la Commande Publique va procéder au remplacement des pièces manquantes ou cassées sur les chariots de l'EHPAD Valrose.

Soyez assurés que le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nice, la responsable de l'EHPAD Valrose ainsi que son adjoint, restent disponibles et à l'écoute des équipes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Président et par délégation,**  
**Le Directeur général**

  
**Philippe ROSSINI**

HJ